

Stabilisation concernant le grain de l'Ouest—Loi

Le ministre de l'Agriculture était dans l'Ouest la fin de semaine dernière, et le lundi 28 avril, le *Sun*, ce grand journal de Brandon, disait en manchette que M. Whelan avait prétendu que l'opposition retardait l'adoption du projet de loi sur l'agriculture.

Des voix: Bravo!

M. Dinsdale: Dans l'article, signé par Garth Stouffer, rédacteur adjoint du *Sun* et autorisé en matière d'agriculture, on a pu lire ce qui suit:

Prétendant que les députés de l'opposition craignent que le projet de loi des libéraux sur l'agriculture ne soit «trop bon» et dénonçant les médias et tous ceux qui ont grossi le scandale des œufs, l'été dernier, l'honorable Eugene Whelan a parcouru le Manitoba sous la pluie, samedi, pour louer les producteurs et inviter les autres Canadiens à attendre, dans leur travail, le degré de productivité et l'efficacité des agriculteurs.

«Si tous les autres métiers et professions étaient aussi efficaces que l'agriculture», a-t-il dit lors d'une rencontre à l'école secondaire de Minnedosa, «il n'y aurait pas d'inflation aujourd'hui».

Il a poursuivi dans le même sens, disant aux agriculteurs combien ils étaient admirables. Je pense que, comme le dirait Shakespeare, c'est pousser un peu fort. Une telle façon de s'adresser aux agriculteurs est le signe de très mauvaises communications entre les producteurs agricoles et le gouvernement.

● (1500)

L'article insiste ensuite dans les termes suivants sur le fait que le ministre a fait preuve d'une cordialité exceptionnelle pour essayer de se faire des amis et d'influencer les gens:

Arrivé avec 45 minutes de retard à la réunion de Minnedosa, M. Whelan s'est rattrapé après son discours en serrant la main de la plupart des 200 personnes qui l'avaient écouté, devant la porte du gymnase, un peu comme le pasteur disant au revoir à ses ouailles le dimanche.

On pourrait peut-être même dire comme le politicien qui serre des mains pour se faire des amis et influencer les gens. L'auteur de l'article raconte qu'il est même allé plus loin:

Non content de serrer des mains, cet agriculteur au franc-parler qui représente la circonscription urbaine de Windsor a également répondu à des questions.

En fait, quand on a abordé des sujets particulièrement épineux, Eugene Whelan a semblé prêt à passer le reste de l'après-midi à discuter en tête-à-tête...

Il tenait vraiment à convaincre chaque agriculteur en particulier.

... mais ses aides, qui savaient qu'il devait rentrer à Brandon pour prendre un avion du gouvernement qui l'amènerait à Portage-la-Prairie et qu'il devait ensuite se rendre à la réunion d'une société agricole à Macgregor—l'ont entraîné vers la sortie et l'ont fait monter dans une voiture qui a pris la direction du sud.

Je voudrais surtout insister sur le point que soulève la manchette, c'est-à-dire que l'opposition, au dire de M. Whelan, retarde la mesure agricole. Voici plus précisément comment il l'a dit dans son discours:

«La Chambre tarde à légiférer» a-t-il déclaré à la réunion en parlant de la loi destinée à établir un programme de revenu garanti pour les producteurs agricoles et de la loi qui doit permettre aux jeunes de se lancer plus facilement dans l'agriculture grâce à des changements sur le plan du crédit agricole.

«Cela prend trop de temps, a-t-il ajouté. Certains députés de la Chambre des communes—du côté de l'opposition—ont peur que cette loi ne soit trop bonne—et non pas qu'elle ne le soit pas assez—et comme ils pensent qu'elle sera trop bonne, ils en retardent l'adoption afin de pouvoir blâmer le ministre de l'Agriculture.»

En fait, ce n'est pas le ministre de l'Agriculture que nous blâmons cet après-midi, mais le ministre de la Justice, qui

[M. Dinsdale.]

assume une certaine responsabilité en étant chargé de la Commission canadienne du blé. Il me semble étrange que le ministre de l'Agriculture se fasse le champion de la mesure législative à l'étude alors qu'il ne lui appartient nullement de la faire adopter à la Chambre.

Soit dit en passant, la manchette du *Sun* de Brandon ressemble passablement au communiqué publié par le ministre chargé de la Commission canadienne du blé lorsqu'il éprouva certaines difficultés, au sujet de la mesure qui a précédé celle-ci, dans sa tentative pour stabiliser les revenus des agriculteurs des provinces des Prairies; en effet, le 7 mai 1971, le député disait dans un communiqué que l'opposition retardait cette importante mesure législative. Cela nous fait l'effet d'une vieille rengaine.

Le ministre agissait de la sorte bien qu'il fût manifeste que le bill subventionnerait les revenus des producteurs des Prairies au niveau du minimum vital seulement. A la suite du débat à la Chambre des communes et des vives protestations de plus en plus nombreuses des producteurs, ce bill fut finalement retiré, mais voilà qu'après quatre ans il nous revient sous une forme légèrement modifiée. Encore une fois, les producteurs de l'Ouest du pays réagissent et signalent les points faibles de la mesure législative.

Il importe qu'un grand débat se déroule à la Chambre des communes; ainsi les producteurs pourront voir, en fin de compte, si la mesure à l'étude atteint vraiment son objectif au lieu de stabiliser le revenu des producteurs des Prairies au seuil du minimum vital comme le prévoyait la mesure précédente. Si les deux ministres compétents en matières agricoles se lancent dans des discours de style électoral, c'est une preuve, à mon sens, qu'ils ont reçu un avertissement du genre de celui qui est venu des agriculteurs et des producteurs en 1970 et en 1971.

J'ai dit que l'on avait vu le ministre de l'Agriculture sur la place publique. Le ministre chargé de la Commission canadienne du blé se trouvait dans la même région environ cinq jours plus tôt. Sans doute a-t-il joué le rôle de Jean-Baptiste et annoncé la venue du ministre de l'Agriculture, dont, en réalité, ces questions devraient relever. Il ne devrait pas se contenter d'en discuter dans les tribunes aux harangues des collectivités agricoles, de déverser sa propagande—j'utilise le mot «déverser» pour des raisons évidentes—et de prétendre que la loi est retardée à la Chambre des communes, mais il devrait également piloter le bill à la Chambre parce que cette question relève essentiellement du ministre de l'Agriculture et de ses services. Le fait qu'elle ait été présentée par le ministre de la Justice, chargé de la Commission canadienne du blé, montre le degré de confusion du gouvernement lorsqu'il s'attaque aux problèmes agricoles. Je traiterai de ce point plus longuement dans quelques instants.

Dans le bill, la distinction est fort claire, c'est à la Chambre des communes que la confusion apparaît. Le ministre chargé de la Commission canadienne du blé a assisté à Brandon à une réunion où il a traité exclusivement des domaines qui relèvent de sa compétence, c'est-à-dire des transports et de la manutention des céréales. Dans la nouvelle parue dans le numéro du 23 avril du *Brandon Sun* sous la signature de M. Garth Stouffer il n'est fait aucune mention du bill sur la stabilisation dont nous sommes actuellement saisis et que le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, à son retour du forum, a présenté en vue de la deuxième lecture.